



PREMIER MINISTRE
MINISTÈRE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

LE MINISTRE

Paris, le 27 Août 2013

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer, qu'en application des articles 29 et 48 de la Constitution, le Gouvernement fixe comme suit l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Mardi 10 septembre, l'après-midi et le soir :

- Projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové.

Mercredi 11 septembre, l'après-midi et le soir :

- Questions au gouvernement ;
- Lecture définitive du projet de loi organique relatif à la transparence de la vie publique ;
- Lecture définitive du projet de loi relatif à la transparence de la vie publique ;
- Suite de l'ordre du jour de la veille.

Jeudi 12 septembre, le matin, l'après-midi et le soir :

- Projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové.

Vendredi 13 septembre, le matin, l'après-midi et le soir :

- Suite de l'ordre du jour de la veille.

Monsieur Claude BARTOLONE
Président de l'Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Lundi 16 septembre, l'après-midi et le soir :

- Projet de loi habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens.

Mardi 17 septembre, l'après-midi et le soir :

- Questions au gouvernement ;
- Nouvelle lecture du projet de loi relatif à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière ;
- Nouvelle lecture du projet de loi organique relatif au procureur de la République financier.

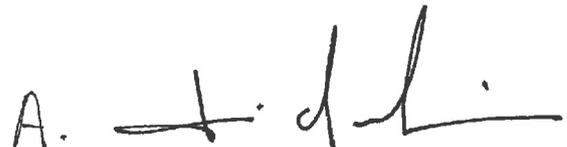
Mercredi 18 septembre, l'après-midi et le soir :

- Proposition de loi visant à redonner des perspectives à l'économie réelle et à l'emploi industriel.

Jeudi 19 septembre, le matin, l'après-midi et le soir :

- Proposition de loi portant création d'une Haute autorité chargée du contrôle et de la régulation des normes applicables aux collectivités locales ;
- Suite de l'ordre du jour de la veille.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Alain VIDALIES